

Communiqué

**Mercredi 30 novembre 2011**  
**Inauguration de la Maison de l'étudiant**  
**de l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis**

*Pensée non seulement comme un guichet unique mais aussi comme un lieu ressource et de rencontres au service des étudiants, la Maison de l'étudiant de l'université Paris 8 sera officiellement inaugurée mercredi 30 novembre à 11h en présence du président de l'université Paris 8 Pascal Binczak, du président de la région Ile-de-France Jean-Paul Huchon et du recteur de l'académie de Créteil William Marois.*

La maison de l'étudiant (MDE), bâtiment cofinancé par la Région Ile-de-France, s'étend sur une surface au sol de 685m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée, dont 283m<sup>2</sup> pour la coupole, et 273m<sup>2</sup> au 1er étage.

La maison de l'étudiant constitue un lieu de convergence qui a pour vocation de rassembler dans ses locaux les acteurs de la vie étudiante et de les rendre accessibles à tous.

Elle regroupe les services suivants :

- le bureau du vice-président étudiant
- le service « vie étudiante » ;
- le service de médecine préventive des étudiants ;
- le bureau de gestion des bourses ;
- le bureau d'accompagnement et d'accueil des étudiants étrangers
- l'antenne du service social du CROUS ;
- le bureau du FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes) et de la vie associative

La Maison de l'étudiant dispose de plusieurs bureaux et salles de réunion à disposition des associations et des organisations syndicales étudiantes.

Cet équipement est doté d'un vaste "cyberespace" doté de huit postes informatiques.

Enfin, jouxtant le bâtiment principal, la salle « la Coupole », hébergera un "salon de thé" et une grande salle pour des animations où seront proposées des conférences-débats, des pièces de théâtre ou des concerts.

Pour Paris 8, la Maison de l'étudiant témoigne du souhait de l'université d'accorder une place importante à la vie étudiante. Les activités qui s'y déroulent contribuent à créer ou à renforcer le lien social dans la communauté universitaire.

Pour la Région Ile-de-France, le financement de cet équipement répond à la volonté de mettre en place les conditions d'une véritable vie étudiante sur les campus franciliens et de donner aux étudiants une chance supplémentaire dans la réussite de leurs parcours.

**Pour en savoir plus :**

[http:// www.univ-paris8.fr](http://www.univ-paris8.fr) rubrique « Vie étudiante »

**Contacts médias**

Université Paris 8 : Joanna Pitoun - 01.49.40.67.63 / 06.59.83.41.96 - [joanna.pitoun@univ-paris8.fr](mailto:joanna.pitoun@univ-paris8.fr)

Région Ile-de-France : Emmanuel Georges-Picot – 01.53.85.57.33 – [emmanuel.georges-picot@iledefrance.fr](mailto:emmanuel.georges-picot@iledefrance.fr)